

Financement de la formation

Selon le statut du candidat (Demandeurs d'emploi, salariés, ...), différentes modalités sont envisageables :

- contrat de professionnalisation
- plan de développement des compétences
- ...

Contactez-nous.

Inscription dès maintenant

Conditions d'accueil

Hébergement et restauration possible :

Espace Jeunes (FJT) de Coutances
02 33 45 09 69

Logement sur Coutances (voir le CLLAJ www.cllaj-coutances.fr - gîtes aux alentours - chambres chez l'habitant - hôtels...)

Restaurant du campus accessible en périodes scolaires. Cafétéria et espace détente sur place. Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Outils multimédia et d'autoformation à disposition :

Accès internet, informatique et Centre de Ressources (CDR), Centre Documentaire et d'Information (CDI)

Renseignements et accompagnement administratif :

Accueil du public du lundi au vendredi
(Horaires : 8h30-12h00 ; 13h00-17h00)

Renseignements disponibles aussi sur notre site internet : www.cfppa-coutances.com

Retrouvez sur notre site internet des témoignages d'anciens stagiaires

CFPPA métiers nature
CS 70722 - 50207 Coutances cedex
Tél. 02 33 76 80 50
cfppa.coutances@educagri.fr

Accès

Train, cars...
1h15 de Caen et de Rennes

Coordonnées GPS:
latitude: -1,45669000
longitude: 49,05016000
« La Quibouquièrre »



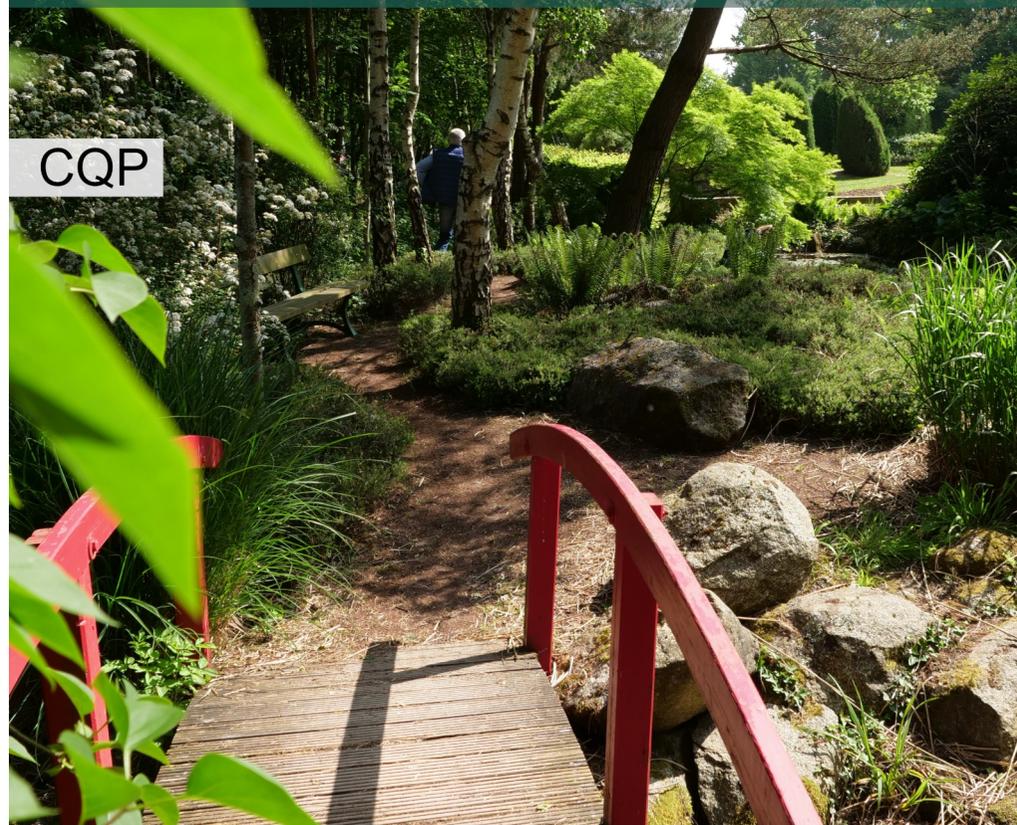
Version mise à jour le 21/06/2024

 **CFPPA**
CAMPUS METIERS NATURE
COUTANCES

Formation
certifiante
pour adultes

Devenir ouvrier en aménagement et entretien d'espaces végétalisés

CQP



Centre de Formation Professionnelle Pour Adultes (CFPPA)
Campus Métiers Nature de Coutances (50)

www.cfppa-coutances.com

OUVRIER EN AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN D'ESPACES VÉGÉTALISÉS

Organisation générale

Un dispositif en alternance centre de formation / entreprise avec :

- 9 semaines de formation au CFPPA d'octobre à juin.
- 23 à 36 semaines en entreprise (selon votre statut) soit 72 % à 80 % du temps de formation

Publics visés et débouchés

Cette formation s'adresse notamment aux personnes visant une reconversion professionnelle pour devenir salarié.e.s dans une entreprise du paysage ou en collectivité. Elle peut aussi s'adresser à des salarié.e.s d'une entreprise du paysage souhaitant développer leurs compétences.

Conditions d'admission :

- Être âgé.e d'au moins 18 ans
- Avoir une expérience en lien avec le métier visé (min. 2 semaines)

Formation possible en contrat de professionnalisation

Le recrutement se fait sur tests et entretien au centre de formation

Objectif de la formation

- Être capable d'exercer le métier d'ouvrier en aménagement et entretien d'espaces végétalisés
- Obtenir une certification reconnue par la profession : le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)

Compétences visées

- Préparer et organiser un chantier paysager et végétalisé
- Réaliser un aménagement paysager végétal extérieur ou alternatif
- Entretien des végétaux d'un aménagement paysager extérieur traditionnel ou alternatif

Contenu de la formation

- Reconnaissance des végétaux et de leurs caractéristiques pour leur utilisation
- Organisation du chantier paysager et/ou végétalisé
- Réalisation des travaux préparatoires de chantier
- Réalisation de l'aménagement végétal associé à l'ouvrage paysager minéral, en bois ou autres matériaux
- Réalisation des opérations d'entretien
- Entretien et utilisation du matériel
- Sécurité & Santé au Travail
- Échange d'informations et communication avec le client, les membres de l'équipe, le donneur d'ordre, et le public
- Qualité de suivi des chantiers : contrôle et mesures correctives ; enregistrement des activités et veille

Modalités pédagogiques

Une pédagogie diversifiée avec des travaux pratiques, des chantiers au sein du Campus Métiers Nature et à l'extérieur, des études de cas, des visites de jardins, des cours en face à face et quelques séquences d'apprentissage à distance.

Pratique tutorée en entreprise ou collectivités

Modalités d'évaluation

Le référentiel d'évaluation est constitué de 3 blocs de compétences à valider pour obtenir la certification selon les modalités suivantes :

- Évaluation pratique (mise en situation reconstituée)
- Réalisation d'un dossier technique
- Travaux en entreprise (évaluation en entreprise)
- Présentation orale devant le jury du CQP

Le centre organise un bilan de la formation avec les bénéficiaires (en milieu et en fin de formation) et réalise un suivi post formation de l'insertion des candidats.

Moyens mobilisés

Moyens humains : Une équipe de formateurs spécialisés en aménagement du paysage et expérimentés dans le domaine.

Moyens matériels : L'établissement dispose d'un site d'initiation aux travaux paysagers (hall de travaux pratiques en construction paysagère, hangar matériel, stock de matériaux, ...) ; 3 ha d'espaces verts engazonnés et arborés, et de terrains de manœuvres ; des arboretums ; un jardin botanique, ...

Des moyens matériels spécifiques : Tracteurs ; matériels de travail du sol, d'engazonnement et d'entretien de gazons ; matériel d'entretien général (tronçonneuses, débroussailleuses, taille haies, ...).